

De DIEPPE (à 2h30 de train de Paris St Lazare) à CHANTILLY sur l'Avenue Verte Paris-Londres  
3 jours itinérants, du vendredi 26 au dimanche 28 avril 2019. Rendez-vous à Dieppe jeudi 25 soir



Circuits de 60 à 75 km. Vallonné, allure modérée  
Groupe de 10 personnes

### Organisateurs

Jacques Nordmann - Tel : 06 85 32 83 86 - 21 avenue Lulli, 78530 BUC - e-mail [jacques.nordmann@free.fr](mailto:jacques.nordmann@free.fr)  
Laurence Nordmann - Tel : 06 12 74 54 31

### Hébergements :

Dieppe : hôtel Balladins (2 \*), en ch 2 lits. Tel 02 35 84 64 13  
Forges les eaux : camping La Minière (2 \*) en mobil home. Tél. 02 35 90 53 91 - pensez aux draps et serviette !  
Beauvais : hôtel de la cathédrale (3 \*), en ch 2 lits. Tel 03 44 04 10 22

### Parcours:

Carte IGN au 100000 ième : Paris-Beauvais TOP100108 et Rouen-Le Havre TOP100107  
Les circuits sont prévus entre 60 et 75 km, à rythme modéré dans un relief vallonné et sont ponctués de beaux endroits à voir et de visites (St Germer de Fly, Beauvais, ...).

### Budget évalué à 110 €, hors transport

Le prix du séjour comprend : les 3 nuitées du jeudi au samedi soir et les petits-déjeuners mais pas les repas du soir. Le coût sera ajusté à la fin du Week-end, si besoin.

### Repas:

**Prévoir au moins 1 pique-nique pour le déjeuner** du vendredi. Dîners au restaurant à Dieppe, Forges les eaux et Beauvais.

### A prévoir:

**Equipement personnel** : drap (camping), cape de pluie, coupe-vent, affaires de rechange, affaires de toilette, serviette toilette, maillot de bains (si vous pensez aller à la piscine extérieure chauffée à Dieppe ouverte jusqu'à 18h) ...

**Equipement vélo** : vélo personnel en bon état, chambre à air de rechange, kit réparations ...  
Papiers personnels : n° d'adhérent CIHM, carte assurance, carte vitale...

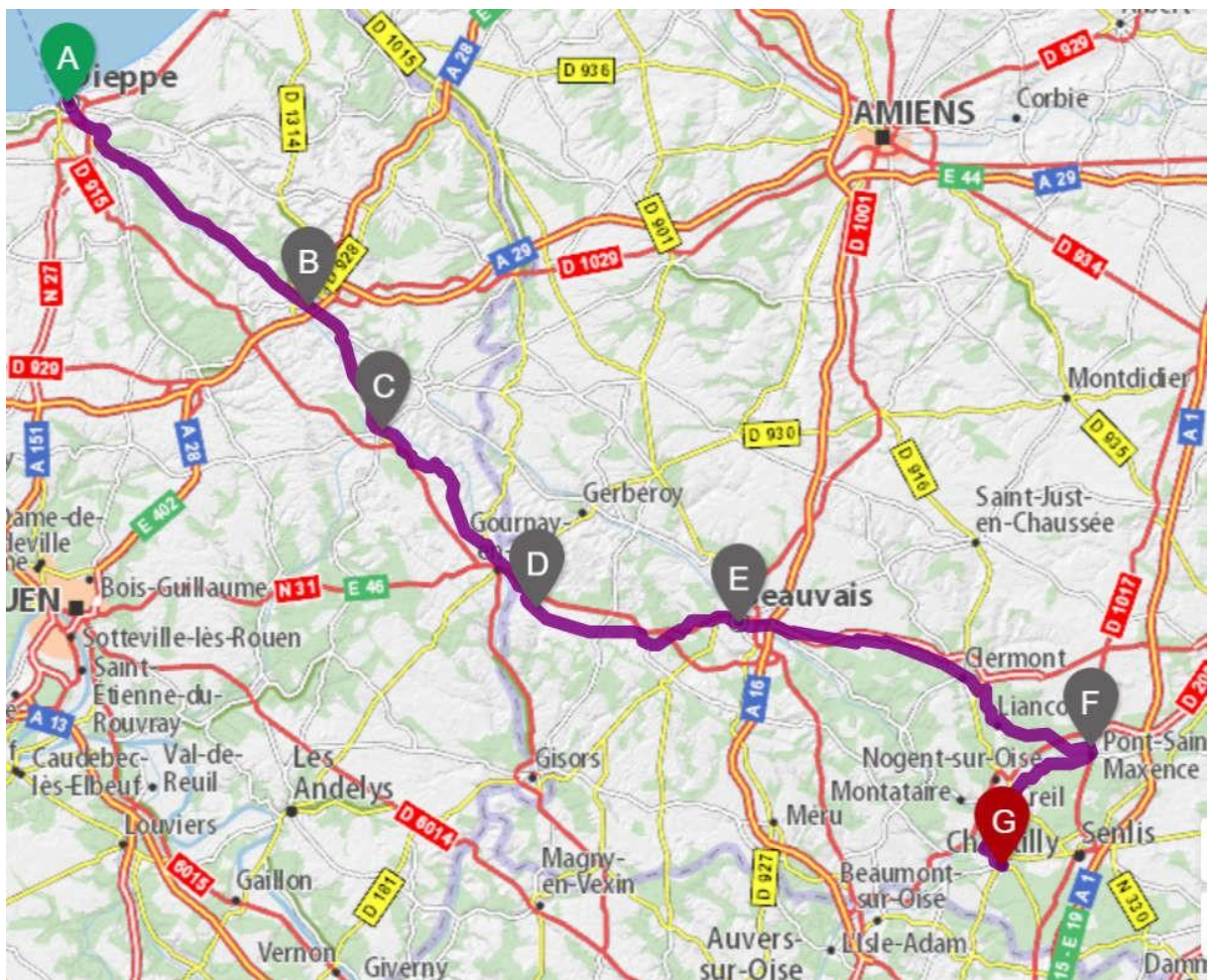
### Transport:

- Covoiturage en fin d'après midi le jeudi 25 avril, à organiser avec répartition des frais, ou Train Paris St Lazare - Dieppe avec changement à Rouen (durée Paris-Dieppe # 2h30)  
Les horaires sont donnés ci-dessous à titre indicatif, (normalement, pas de problème pour le transport des vélos). A priori, pour ceux qui prennent le train, rdv devant le quai à 17h40 jeudi soir
- ✓ Aller le jeudi 25 Avril: (vélos acceptés) par trains Intercités puis TER  
Gare Paris Saint Lazare, 16h50 - Dieppe 19h27  
Gare Paris Saint Lazare, 17h50 - Dieppe 20h13  
Gare Paris Saint Lazare, 18h30 - Dieppe 20h58
- ✓ Retour le Dimanche 28 Avril :  
Chantilly - Paris Gare du Nord : nombreux trains, durée 25 à 35 minutes

NB1 : Voir bulletin d'inscription en page 3  
NB2 : 23/04/2019 = début congé scolaire Paris

Vue globale du parcours « De Dieppe à Chantilly en 3 jours du vendredi 26 matin au dimanche 28 avril au soir »

(Rdv à Dieppe le jeudi soir 25 avril)



**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**WE itinérant de Dieppe à Paris du vendredi 26 au**  
**dimanche 28 Avril 2019**

Pour vous inscrire, contactez par mail Jacques Nordmann qui vous indiquera les places disponibles. Selon les places, vous devrez envoyer le bulletin d'inscription avec votre chèque à l'ordre de Jacques (ou Laurence) Nordmann, sous réserve d'être à jour de la cotisation annuelle du CIHM

Nom, prénom :

Adresse :

N° adhérent :

Tel domicile :

Tel portable :

e-mail :

Personne à prévenir en cas d'accident et tél :

Assureur :

N° contrat ou sociétaire :

- Je souhaite être transporté(e) avec mon vélo moyennant participation aux frais
- Je dispose dans mon véhicule de \_\_\_ places disponibles et de \_\_\_ places vélos
- Je viens en train (horaire à indiquer)

Ci-joint un chèque de 110 euros (ordre : Jacques Nordmann - 21 avenue Lulli, 78530 BUC) (à multiplier par le nombre de personnes)

Le :

signature :

Les organisateurs sont des bénévoles. Ils ne sont ni guides, ni moniteurs, ni accompagnateurs professionnels.

Chaque participant est responsable de sa propre sécurité. Une assurance facultative, couvrant les accidents corporels (assurance individuelle accident) ainsi que les frais de recherche, de secours, d'évacuation et de rapatriement, est vivement conseillée (voir brochure et site du CIHM)

Désistement : retenue forfaitaire de 15€. Les frais engagés non récupérables ne pourront faire l'objet d'un remboursement.